



Programme de formation - Création d'entreprise :

Accompagner un naturopathe certifié à créer son cabinet de naturopathie

mise à jour le 26 mai 2022

FORMAT

Individuel en visioconférence et mise à disposition d'une plateforme de formation en ligne

DUREE

38 heures - Démarrage toutes les 2 semaines

- 3 heures de coaching individuel mené par un Formateur-Entrepreneur en visioconférence. Le formateur référent est à vos côtés pour vous accompagner à chaque étape de votre projet de création d'entreprise
- Travail personnel (exercices) et recherche en autonomie
- Permanence téléphonique de 10H à 12H et par mail contact@ofc-creation-entreprise.fr (réponse sous 24h)
- Accès 24h/24h à tous les cours sur la plateforme e-learning (vidéos, quizz, exercices)

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur)
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut-débit.

PUBLIC

La formation création d'entreprise est réservée aux naturopathes formés et certifiés (FENA ou OMNES). Les modules de formation n'abordent pas les pratiques de la naturopathie.

OBJECTIFS

Au cours de la formation, vous développez les compétences essentielles pour conduire votre projet d'activité de naturopathie de manière optimale.

À l'issue de la formation, vous devez être capable de :

- Savoir définir le modèle économique de votre cabinet de Naturopathie
- Réaliser une étude de marché sur votre secteur d'activité et géographique
- Définir les éléments financiers de votre projet
- Commercialiser et communiquer sur votre offre
- Assurer la gestion quotidienne de votre cabinet de Naturopathie

TARIF ET MODALITES DE LA PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est de 1 499 €.

Toutes nos formations sont éligibles aux financements Mon Compte Formation et Pôle Emploi.

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h : 06 95 66 18 18

Par mail : contact@ofc-creation-entreprise.fr

INTERVENANTS

Nos formateurs sont des entrepreneurs en activité et spécialisés dans leurs champs d'expertise.

DÉMARCHE ET TRAVAIL PERSONNEL

Afin de tirer un maximum profit de nos formations, il est essentiel que vous entrepreniez des démarches individuelles pour avancer dans votre projet et appliquer le plan d'action élaboré au cours de la formation.

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE

Vous bénéficiez d'une plateforme de formation accessible 24h/24 sur ordinateur, smartphone et tablette, vous permettant d'accéder à :

Vos supports de cours (vidéos, textes, exercices, questions de réflexion, podcasts, etc.)

Des documents supports téléchargeables (fiches synthèse, outils, etc.)

Des quiz

Le contenu en ligne sur la plateforme est accessible pendant 6 mois.

SUIVI ET EVALUATION

Une liste d'émargement vous sera transmise pour attester de votre présence. Afin d'évaluer votre progression sur l'acquisition de vos connaissances, des exercices, des quizz en lien avec votre projet sont réalisés tout au long et à la fin de la formation.

Après réalisation d'un test d'évaluation, une attestation d'acquisition de compétences vous sera remise en fin de formation.

SITUATION DE HANDICAP

En cas de situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre partenaire handicap,

N°tel : 06 95 66 18 18 ou mail : contact@ofc-creation-entreprise.fr



Programme de Formation

Etape 1 : PREPARATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL

Module 1 Élaborer un modèle économique

Transformer votre idée en business et choisir votre positionnement (offre de service et champ d'application de la naturopathie) à l'aide du **Business model**

Module 2 Faire une Étude de marché

Connaître son marché pour mieux vendre :

- Etude concurrentielle
- Définir le client type
- Définir une offre de soins à forte valeur ajoutée : fixer le prix de la consultation, selon les tarifs pratiqués par la concurrence, les attentes de vos clients et vos propres objectifs de rentabilité

Module 3 Stratégie d'entreprise

- Définir le positionnement stratégique et définir l'**avantage concurrentiel** de l'activité de naturopathe

Module 4 Choisir le statut juridique

Choisir le statut juridique adapté à son projet

Module 5 Élaborer un business plan spécifique aux institut de beauté

Le Business Plan vous permet de structurer votre projet, vous assurer de sa viabilité et convaincre vos interlocuteurs lorsque vous avez besoin de financements extérieurs

- Chiffrer vos besoins humains (recrutement de personnel), votre matériel professionnel (stocks de produits naturels et équipement - négociation fournisseurs), le local commercial, l'assurance professionnelle, les modalités de paiement de la consultation.
- Recherche d'un local (emplacement stratégique, travaux éventuel, accessibilité en transport, fréquentation, respect des normes de sécurité et d'accessibilité)
- Recherche de financements
- trouver les aides à la création d'entreprise (L'ACCRE, NACRE, L'ARCE, prêt d'honneur)

Etape 2 : CREATION DE L'ENTREPRISE

Module 6 Créer l'entreprise et montage de dossier de financements

Aide à la constitution du dossier de création : rédaction des statuts et accompagnement dans la déclaration en ligne

- Remplir ses obligations et procéder aux télé-déclarations et mettre en place une organisation administrative et comptable efficace
- Soutien dans la constitution des dossiers de financements (prêt bancaire, prêt d'honneur et micro-crédit)

Etape 3 : DEMARRAGE DE L'ACTIVITE DE NATUROPATHIE

Module 7 Piloter une stratégie commerciale

Trouver ses premiers clients et se démarquer de ses concurrents

- Rédiger un argumentaire de vente et le tester en mise en situation
- Organiser et planifier des actions de prospection locale (exemples : utiliser le site de réduction Groupon, partenariat avec les commerces locaux, distribution de flyer, publier des articles dans la presse locale et régionale, organiser un événement : portes ouvertes, soirée de lancement, ateliers découvertes ...)

Module 8 Devis et facturations : les notions indispensables

Connaître les mentions obligatoires sur les documents de vente

- Rédiger un devis
- Facturer : les règles à respecter

Module 9 Construire sa marque et son identité visuelle

Représenter l'identité de sa marque, ce qui la rend unique par son positionnement, son discours, et sa différenciation.

- Créer sa marque avec la plateforme de marque
- Construire son identité visuelle

Module 10 Développer sa visibilité sur Internet

Mettre en avant son offre sur Internet.

- Créer un site Internet ou un landing page
- S'initier au SEO : référencement naturel

Module 11 Communiquer sur les réseaux sociaux

Etre présent sur les réseaux sociaux et développer son audience.

- Création des réseaux sociaux, rédaction de post et diffusion
- Élaborer un planning éditorial

Module 12 Piloter la gestion financière

Optimiser la gestion de la trésorerie

- Comprendre et utiliser les tableaux de bord financiers

Module 13 Organiser la gestion de son temps

Optimiser son temps et mettre en place des actions de développement de l'entreprise.

- Se fixer des objectifs stratégiques et mettre en place un plan d'action
- Gérer ses priorités et planifier ses tâches quotidiennes
- Organiser son espace de travail

UNE INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE !

Vous souhaitez vous inscrire à la formation, contactez-nous au 06 95 66 18 18, par mail contact@ofc-creation-entreprise.fr sur notre site Internet www.ofc-creation-entreprise.fr

Sous 48h, un conseiller en Entrepreneuriat prend contact avec vous par téléphone pour réaliser un diagnostic personnalisé et valider votre inscription.

L'entretien diagnostic de 15 min nous permet d'analyser et de comprendre votre Projet de création d'entreprise, valider vos pré-requis afin de nous assurer que le parcours de formation est adapté à vos besoins.

Vous trouverez dans la vidéo ci-dessous un tutoriel pour procéder à votre inscription.

